



Accompagnement de
l'AT86 en 5 étapes !

SERVICE
NUMÉRIQUE

CONVOCATION
DES ASSEMBLÉES

Un outil permettant de gérer la transmission des convocations de manière dématérialisée.





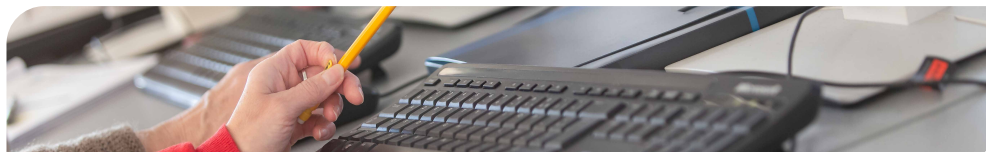
La convocation des assemblées

Comment cela fonctionne ?

La convocation des assemblées consiste à assurer le suivi de la délivrance des convocations et de ses éventuelles annexes.

Le logiciel permet aux collectivités :

- D'envoyer les convocations
- De gérer les présences, absences et pouvoirs
- De fournir les documents nécessaires (avant et après la réunion)



LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION

1 Plus de document papier
(suppression des frais d'impression et postaux)

2 Respect du cadre légal
(pouvoir adjudicateur, horodatage, sécurité)

3 Gestion des destinataires
(membres votants, invités ou lecteurs)

4 Envoi du compte-rendu (et/ou de documents complémentaires) après la réunion





De quoi avez-vous besoin pour fonctionner ?

La convocation des assemblées nécessite :

- Un ordinateur, une connexion internet
- Un logiciel de convocation (CONVOC via STELA)
- Une adresse de messagerie pour chaque destinataire
- Les convocations et documents à transmettre



Mise en œuvre :

- Aucune complexité technique
- Prise en main de l'outil très intuitive
- Outil totalement hébergé en mode Web
- Accompagnement des utilisateurs et paramétrage de l'outil lors de la première utilisation



ENVOYER UNE CONVOCATION EN 5 ÉTAPES

1 Je rédige la convocation
(et je prépare les documents utiles pour la réunion)



2 Je prépare mon envoi en définissant mes destinataires, invités ou lecteurs



3 J'envoie la convocation



4 Je gère les présences et les pouvoirs



5 Une fois la réunion passée, j'envoie le compte-rendu et/ou tout autre document



POUR LES COÛTS, CONSULTEZ-NOUS, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS :



www.at86.fr

Tél. 05 49 00 60 00
SERVICE NUMÉRIQUE
adherents@at86.fr



Avenue René Cassin – Téléport 2 – CS 90238 - 86963 CHASSENEUIL-DU-POITOU - FUTUROSCOPE CEDEX